



Des performances maintenues pour le premier semestre 2002 ...

Cette année encore, grâce au geste de tri de chacun nous allons atteindre nos objectifs. Toutefois, un effort doit être fait pour deux matières :

- Les boîtes de conserve et canettes métalliques
- Les bouteilles et les flacons en plastique.



Le SMIRTOM du Vexin s'agrandit ...

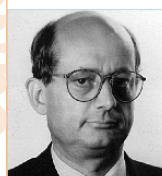
Après l'adhésion d'Ennery, le SMIRTOM compte deux nouvelles communes, il s'agit de Boissy l'Aillerie et de Gargenville. Dès le début 2003, leurs habitants participeront au tri. Ceci portera à 88 000 le nombre de trieurs au sein du SMIRTOM.

L'opération compostage individuel se poursuit ...

La première phase terminée, voici la seconde qui débute dès le mois d'octobre.

Les résultats sont encourageants : dans certaines communes 10 % des foyers se sont équipés d'un composteur. Nous attendons une participation encore plus importante pour la suite. L'ensemble du syndicat aura bénéficié de cette opération à la fin 2003.

édito



Depuis trois ans Eco-Emballages est partenaire de la collecte sélective du SMIRTOM du Vexin. Eco-Emballages favorise le développement des programmes de collecte sélective, le tri

et le recyclage des emballages ménagers ; notre société accompagne également les industriels dans leurs efforts de réduction des nuisances environnementales des emballages.

Le partenariat avec les Collectivités Locales se décline à travers :

- des soutiens financiers « à la tonne triée » et aux actions de communication,
- une garantie de reprise des matériaux triés.

Je me réjouis du partenariat avec le SMIRTOM du Vexin, puisque, les performances des trieurs se sont rapidement situées au-dessus des moyennes d'Île-de-France.

Dans les années à venir, Eco-Emballages accompagnera toujours plus le SMIRTOM du Vexin dans la maîtrise financière de la collecte sélective qui concilie économie et environnement pourvu que le tri soit correctement effectué. Je vous encourage donc à poursuivre votre geste de tri, à n'oublier aucun emballage qui figure sur votre guide de tri et à l'inverse à ne pas déposer d'autres emballages que ceux qui vous sont demandés : ceci perturbe la qualité du tri.

Bravo de ce que vous faites tous les jours contre le gaspillage et pour l'environnement !

Olivier MANCHON,
Directeur régional, Eco-Emballages

Sommaire

- Recyclage des bouteilles et flacons plastique p.2
- Jean qui trie... p.3
- Les intrus du tri p.3
- Une question se pose ? p.4
- Info pratique-jeu p.4

La Renaissance des bouteilles et flacons en plastique

Les « plastiques » sont des produits dérivés du pétrole. Chaque jour, nous en utilisons plus de **80 sortes différentes**. Dans le cadre de la collecte sélective des emballages ménagers, seulement **2 d'entre elles sont recyclées** : le PET et le PEhD, plastiques des bouteilles et flacons. C'est pourquoi il faut déposer uniquement les bouteilles et flacons en plastique dans le bac à couvercle jaune.

Le PET

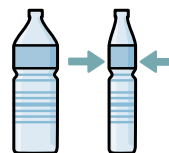
Le PolyÉthylène Téréphtalate peut être transparent ou teinté. Les bouteilles en PET contiennent des **eaux minérales, des boissons rafraîchissantes** (plates ou gazeuses), **vin, vinaigre, cidre, produits ménagers** (lave-vitre, vaisselle...)

Le PEhD

Le PolyÉthylène haute Densité est souvent coloré et teinté. Les bouteilles en PEhD contiennent des **liquides alimentaires** (jus de fruit, lait, soupe, yaourt liquide), **vin (en cubitainer), lessives, adoucissants, assouplissants, shampoing, savon liquide...**

Grâce au geste citoyen que nous effectuons en triant nos déchets, les techniques de recyclage évoluent rapidement.

Il n'est plus nécessaire d'enlever les bouchons des bouteilles en plastique car ils sont recyclés. Vous pouvez même compacter vos bouteilles afin de gagner de la place.



Cycle de Vie des bouteilles et flacons en plastique.

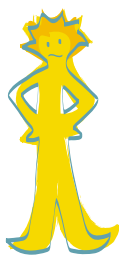




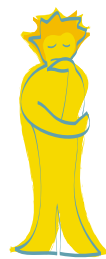
Jean qui trie, Jean qui pleure



Excellent



Moyen



Peut mieux faire

Jean trie...	Résultats 1 ^{er} semestre 2001 (kg/hab)	Résultats 1 ^{er} semestre 2002 (kg/hab)	Evolution
Bouteilles et flacons plastiques	3,6	2,6	Peut mieux faire
Cartons et briques alimentaires	5,6	6,5	Excellent
Emballages métalliques	2	1,3	Peut mieux faire
Verre	22,3	21,3	Moyen
Journaux-magazines prospectus	10,7	10,1	Moyen

Des intrus dans votre TRI

Révisons les consignes de tri pour les plastiques du **Bac jaune**...

OUI

Seuls les bouteilles et flacons en plastiques sont recyclés.



NON

Les autres « plastiques » ne sont pas recyclés :

À JETER DANS LA POUBELLE CLASSIQUE

1| Les bouteilles et flacons ayant contenu des produits gras (huile, vinaigrette, mayonnaise...) ou des produits toxiques (solvants, peintures, pesticides...). Ils ne doivent pas être déposés dans le bac à couvercle jaune car la matière plastique en est imprégné de façon irréversible, rendant impossible le recyclage.



2| De même, les pots de yaourt, de fromage blanc, les barquettes de polystyrène, de viennoiserie ou tout objet en plastique autre que les bouteilles et flacons (jouet, film enveloppant les packs d'eau, sacs plastiques, pot de fleur, boîte ...) ne vont pas dans le bac à couvercle jaune. Ils sont fabriqués avec des plastiques qui ne sont pas recyclables à l'heure actuelle.



N'hésitez pas à nous contacter si vous avez une question sur les consignes de tri. Tél. : 01 30 39 28 10

Une question se pose ? Une réponse s'impose !



Q : Mon bac est détérioré, que faire pour le remplacer ?

R : En cas de détérioration, rapportez le bac détérioré à la mairie de votre domicile. Nous procéderons à un échange gratuit et vous pourrez récupérer votre nouveau bac en mairie. Si vous avez perdu une anse, vous pouvez en demander une nouvelle à votre mairie.

Q : Mon bac a été volé, que faire pour le remplacer ?

R : En cas de vol, la procédure a été allégée. Vous devez vous rendre dans votre mairie et remplir une attestation sur l'honneur de vol qui nous est envoyée. Après réception du document, votre nouveau bac est déposé dans votre mairie.

Q : Je déménage. Puis-je emporter mes bacs jaune, bleu et vert ?

R : NON. Les bacs ne sont pas la propriété des occupants. Ils sont affectés par le Syndicat à un lieu de domicile. Vous devez donc les laisser.

Infos pratiques

> Les habitants ayant accès aux déchetteries de Magny en Vexin, Marines et Vigny allant à la déchetterie pour la première fois doivent fournir les documents suivants pour que le gardien puisse leur établir une carte d'accès :

- un justificatif de domicile,
- la carte grise du véhicule,
- une pièce d'identité.

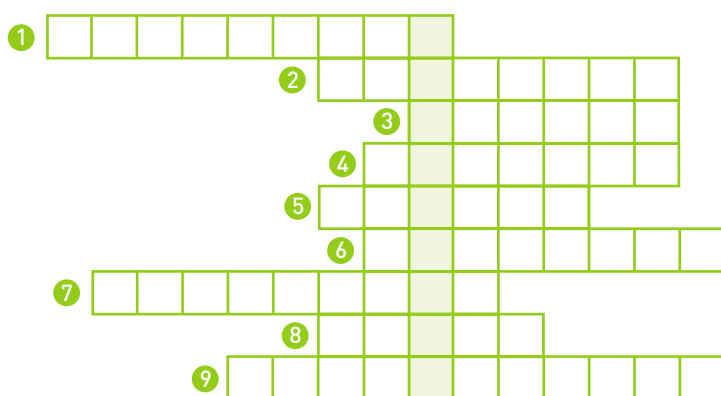
Les apports sont limités à 1 m³ par foyer par semaine.

Pour connaître la déchetterie à laquelle vous êtes rattaché ainsi que

les types de déchets acceptés, contactez-nous au 01 30 39 28 10.

> Les heures de passage des camions de collecte n'étant pas connues, nous vous rappelons que les bacs doivent être sortis la veille du jour de ramassage.

> Courant octobre de nouveaux conteneurs insonorisés destinés à accueillir le verre en apport volontaire remplaceront les anciens. Leur vidage sera assuré par la Sté SEPUR dans le cadre du marché qui la lie au SMIRTOM du Vexin.



Jeu

le mot à trouver signifie la Science des déchets

- 1 On y dépose ses déchets
- 2 Nom du célèbre préfet qui inventa le contenant du déchet
- 3 Désigne un résidu dont on veut se débarrasser
- 4 Synonyme d'encombrant
- 5 Désigne le verre broyé à recycler
- 6 Elle est sélective ou traditionnelle, en terme de déchets
- 7 Action de faire du neuf avec du vieux
- 8 Les déchets le sont avant leur recyclage
- 9 Lieu où on peut emmener ses encombrants, par exemple

Solutions :

- | | |
|---------------|---------------|
| 1 Conteneur | 6 Collecte |
| 2 Poubelle | 5 Calcin |
| 3 Déchet | 4 Monstre |
| 4 Déchet | 3 Déchet |
| 5 Déchet | 9 Déchetterie |
| 6 Recyclage | 8 Triés |
| 7 Recyclage | 7 Recyclage |
| 8 Triés | 8 Triés |
| 9 Déchetterie | 9 Déchetterie |

Vous avez des questions, des suggestions, des expériences à nous faire partager. La feuille du tri vous donne la parole. Ecrivez-nous ou contactez-nous !



La feuille du tri

SMIRTOM du Vexin,
4 rue Beaudouin 95450 VIGNY
tél. : 01.30.39.28.10
fax : 01.30.39.22.05
e-mail : mairie.vigny@online.fr